

MARIE ET JOSEPH, MODELES DE L'OBEISSANCE A DIEU

Introduction

Dans le langage courant, le terme obéissance est devenu synonyme de « soumission », à cause du manque de personnalité et d'esprit d'initiative. Ce terme signifie souvent aussi soumission résignée à une situation ou à une obligation dans laquelle soit on n'est pas capable de se rebeller, soit il ne convient pas de le faire. Dans tous les cas, « obéir », faire ce qu'un autre dit, est toujours considéré comme une espèce d'abdication de l'usage de la liberté ou de l'autonomie personnelle.

Pour éviter ces malentendus, voyons ce que « obéir » signifie étymologiquement. Le terme grec (*hypakouein*) utilisé dans le N.T. pour dire obéir, signifie « écouter attentivement » ou « être à l'écoute ». Le terme latin « *oboedientia* » (de *ob-audire*) a le même sens. L'on voit qu'en grec, en latin, et sans doute dans beaucoup d'autres langues, et même en français, obéir est un dérivé de « écouter, entendre, ouïr ». Cela veut dire qu'« obéir implique toujours une attitude d'écoute, une attention cordiale à la voix de l'autre, à sa parole aussi, en tant qu'elle exprime un désir, pas d'abord ou seulement un ordre »¹. L'obéissance constitue donc la réponse vivante d'un être aux paroles d'un autre. Elle est un acte spécifiquement humain, c'est-à-dire l'acte d'une personne intelligente et libre, qui dit intérieurement « oui » à une disposition reconnue comme acceptable et acceptée de fait. C'est un phénomène social qui découle de l'exigence d'harmonie interne du groupe, de solidarité et d'efficacité. Il n'y a pas de communauté humaine sans réseaux de rapports, sans interdépendance des tâches et des prestations, sans le respect des droits d'autrui et la fidélité à son propre devoir. Il est clair que l'obéissance est l'attitude adulte d'une personne mûre, et non pas une attitude infantile. Il ne s'agit pas de renoncer à sa volonté et à sa personnalité, mais plutôt de vouloir le bien authentique qui, unique, me réalise véritablement.

Sur le plan religieux, l'obéissance « réside avant tout dans la capacité à entendre l'appel qui vient de Dieu et à y répondre librement, avec tout son cœur » (Y. Beriault). Cette obéissance religieuse est rendue difficile actuellement par la tendance à l'individualisme consistant à faire sa vie selon ses propres goûts et par la diminution de la ferveur religieuse et de la vie spirituelle personnelle et communautaire.

Pour rendre « possible cette obéissance concrète à la loi et à l'autorité visible », nous pensons qu'il « faut revenir à l'obéissance à Dieu ». Celle-ci « régite et vivifie toutes les

¹J.-N. ALETTI, *Comment Dieu est-il juste ? Clefs pour interpréter l'épître aux Romains*, Paris, Seuil, 1991, p. 103.

autres »². Autrement dit, l'obéissance à Dieu comprend aussi l'obéissance à tous ceux qui le représentent.

Et parmi les personnes que la Bible nous présente comme modèles de l'obéissance à Dieu, il y a Marie et Joseph. Cela se vérifie dans les différents moments de leur vie, et particulièrement lors des annonces qui leur sont faites par l'ange.

I. Marie (Luc 1, 26-38)

Marie est une simple fille du petit village peu connu de Nazareth, mais curieusement c'est elle qui reçoit la visite d'un messenger de Dieu. Elle est la première de ces pauvres à qui la Bonne Nouvelle est destinée. Le texte de Lc 1, 26-38 rapporte cet événement à la fois comme un récit de la vocation de Marie, par laquelle elle est invitée à prendre part à la réalisation du plan du salut voulu par Dieu, et de l'Annonciation avec le souci d'attirer notre attention sur le rôle de Marie dans l'Incarnation du Fils de Dieu. A plusieurs reprises, saint Augustin commente en ce sens le récit de l'Annonciation : « L'ange annonce, la Vierge écoute, croit et conçoit : la foi dans l'esprit ; le Christ dans le sein »³.

Par le message de l'Annonciation, Marie a reçu **révélation d'une vocation grandiose** :

- Marie est invitée à la joie, comme déjà la fille de Sion, Jérusalem. « Fille de Sion » par excellence, elle reçoit de Dieu un nom nouveau : « Comblée de grâce ». Le verbe est employé au passé (parfait grec). Cela veut dire que Marie a été comblée de grâces dans le passé, c'est-à-dire depuis sa naissance, mieux, depuis sa conception. Et les effets de cette faveur durent jusqu'aujourd'hui. Et le verbe est au passif. Marie n'y est pour rien : la grâce est un pur don gratuit de Dieu. Le nouveau nom de Marie « Comblée de grâce » signifie que, dès le premier instant de sa conception, elle a été purifiée, sanctifiée, enrichie de la vie et de l'amitié divines. L'Eglise l'appellera plus tard l'Immaculée Conception. C'est ainsi que Dieu l'a préparée à devenir la Mère de son Fils.

- Elle a été investie de la mission exceptionnelle d'être la mère du Roi-Messie ;

- Par la puissance du Très-Haut, elle va rester vierge dans sa maternité (*Jn 1, 13 : le Verbe incarné a été engendré de Dieu, il n'est pas né de la chair et du sang*) et, plus mystérieusement encore, elle va devenir un nouveau Temple de Dieu, une nouvelle Arche d'alliance en qui va demeurer la Gloire de Dieu.

Familière de la Parole biblique, Marie perçoit la grâce qui lui a été faite et les merveilles que Dieu veut accomplir en elle. Elle sent que Dieu attend d'elle une réponse. Le

² R. CANTALAMESSA, *La vie dans la Seigneurie du Christ*, Paris, Cerf, 1997, p. 230.

³ *Sermo 13 in Nat. Dom.*, PL 38, 1019.

ciel et la terre sont en attente de la réponse de Marie. Saint Bernard écrit : « O Vierge, hâte-toi de répondre ! ô souveraine, dis ce mot que le ciel et la terre attendent ! Le Seigneur lui-même est en suspens » (Mis. 4, 8).

Voici **sa réponse à Dieu par son messager** : elle se développe en trois temps. **La première réaction au salut de l'ange est faite de trouble et de réflexion.** Contrairement à Zacharie, il n'y a pas de crainte, mais une réflexion intérieure sur la salutation de l'ange. Marie réfléchit (entre en dialogue avec elle-même) sur ce que signifie le salut de l'ange. Déjà ici, émerge un trait caractéristique de l'image de Marie, un trait que nous rencontrons dans l'Evangile à deux reprises dans des situations analogues : l'intérieur se confronte à la parole (cf. Lc 2,19.51). Marie est présentée comme une femme de grande intériorité, qui tient ensemble le cœur et la raison et cherche à comprendre le contexte, l'ensemble du message de Dieu. De cette façon, elle devient image de l'Eglise qui réfléchit sur la parole de Dieu, qui cherche à la comprendre dans son ensemble et en conserve le don dans la mémoire.

La deuxième réaction de Marie est énigmatique pour nous. Marie pose une question : « Comme cela sera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme » (Lc 1, 34). Elle pose la question sur le « comment » peut se réaliser la promesse : « puisque je connais pas d'homme ». L'ange lui confirme qu'elle sera mère par « l'ombre de la puissance du Très-Haut », grâce à l'arrivée de l'Esprit Saint, et il atteste avec force : « Rien n'est impossible à Dieu » (Lc 1, 34).

A cela **succède la troisième réaction**, la réponse essentielle de Marie : « Voici la servante du Seigneur ; qu'il m'advienne selon ta parole » (Lc 1, 38). Le terme « servante du Seigneur » est une expression de foi et de docilité. Croire, c'est être disponible. En fait, c'est tout le message de l'ange qui a fait l'objet de la foi de Marie. Dans le message qui lui a été adressé Marie a reconnu la volonté de Dieu. Elle accomplit cette volonté en « servante du Seigneur ». La volonté de Dieu est tout pour elle. L'histoire du salut débute avec la manifestation de l'obéissance d'Abraham. Le Seigneur lui dit : « Sors de ta patrie... Va dans le pays que je te montrerai. Je veux faire de toi un grand peuple... Abraham se mit en route, comme le Seigneur le lui avait ordonné » (Gn 12, 1-4). Selon la tradition juive, Dieu aurait dit à Abraham : « Abraham ! » Et Abraham répondit : « Me voici, ton serviteur ». Depuis le commencement jusqu'à l'accomplissement, les injonctions de Dieu en vue du salut exigent l'obéissance. Le Christ est entré dans le monde en faisant acte d'obéissance (He 10, 5-7 : « **Tu n'as voulu ni sacrifice, ni oblation, mais tu m'as formé un corps... Alors j'ai dit : voici que je viens pour faire, ô Dieu, ta volonté** »), et c'est encore en faisant acte d'obéissance qu'il l'a quitté (Ph 2, 8 : « **Il s'est abaissé en se faisant obéissant jusqu'à la mort, et la**

mort sur la croix »). L'homme ne peut parvenir au salut qu'en obéissant : « Ce n'est pas celui qui me dit : Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon père qui est au ciel » (Mt 7, 21).

Dans sa phrase, Marie se dit : « la servante du Seigneur ». En se désignant « servante du Seigneur », elle définit sa position en face de Dieu, en l'exprimant comme un service. Ainsi, dans la faveur exceptionnelle qui lui est faite, elle ne voit qu'une seule chose : le service de Dieu. Elle préfigure la définition que Jésus donnera de son comportement fondamental : « Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir » (Mc 10, 45 ; Mt 20, 28).

Bien plus, « Servante » est un terme qui ne doit pas évoquer l'humilité ou le renoncement à la liberté, mais en premier lieu la collaboration. Dans la Bible, le « serviteur du roi » est la deuxième personnalité après le roi ; et la reine est appelée la « servante du roi ». Le serviteur est celui qui est familier et proche du roi. Se dire « serviteur du Seigneur » n'est pas une affirmation de son indignité, mais plutôt une déclaration que sa vie sera désormais à son service, une participation à son projet, une coopération à l'instauration de l'alliance, voire même une co-création avec Lui d'une histoire nouvelle.

En outre, ce sont les grands personnages de l'histoire du salut (Moïse, Josué, David) qui sont appelés « serviteurs du Seigneur ». Dans toute la Bible, aucune femme, à l'exception de Marie, est appelée « la servante du Seigneur ». En tant que « servante du Seigneur », elle adhère au plan de Dieu, exprimant le désir qu'il se réalise. Elle veut se passer de ses propres projets pour faire place à l'œuvre que Dieu veut accomplir en elle. Comme Abraham, elle a su abandonner tout autre projet, pour adhérer uniquement au projet de Dieu.

Le « fiat » de Marie n'est pas une simple acceptation, encore moins une résignation. C'est au contraire un joyeux désir de collaborer à ce que Dieu prévoit pour elle. C'est la joie de l'abandon total au bon vouloir de Dieu. Par son obéissance, Marie est devenue la cause de son projet de son propre salut. Sans l'effacement, l'oubli de soi et l'humilité, il ne saurait y avoir de véritable obéissance.

Par ces paroles « Qu'il m'advienne selon ta parole », Marie manifeste son acceptation de la volonté divine révélée par l'ange. Il y a plus qu'une simple acceptation : c'est une docilité coopérante qui veut s'affirmer. La forme de souhait que prend la réponse de Marie indique que Marie conforme ses aspirations au dessein divin. Elle fait sien ce projet en désirant qu'il s'accomplisse.

Par ailleurs, il est possible que, dans la bouche de Marie, la réponse de Marie : « Voici la servante du Seigneur » ait une nuance féminine de consentement à l'amour ; comme dans la

bouche de Ruth disant à Booz : « Je suis Ruth, ta servante » (Rt 3, 9) ou bien comme Abigail quand David envoie la demander en mariage : « Elle se prosterna la face contre terre et dit : Ta servante est comme une esclave pour laver les pieds de Monseigneur » (1 S 25, 41). Ce qui veut dire que la phrase « je suis la servante du Seigneur » était l'une dites par la nouvelle mariée quand elle entrait pour la première fois dans la maison de son époux. Ce qui est surprenant ici, c'est que cette formule d'amour vise Dieu et non pas un homme. Elle exprimait le don total, un amour total. Ce don total est motivé par l'amour. Marie répond à l'amour par l'amour.

II. Joseph (Mt 1, 18-20)

Après la réflexion sur le récit lucanien de l'Annonciation, nous devons à présent écouter encore la tradition de l'Evangile de Matthieu sur le même événement. Contrairement à Luc, Matthieu parle de cela uniquement du point de vue de saint Joseph qui fait fonction de lien entre la figure de Jésus et la promesse de David.

Matthieu nous informe avant tout du fait que Marie était fiancée à Joseph. Selon le droit judaïque alors en vigueur, les fiançailles signifiaient qu'un lien juridique entre les deux partenaires existait désormais, si bien que Marie pouvait être appelée la femme de Joseph, même si l'acte de son accueil à la maison, qui fondait la communion matrimoniale, n'avait pas encore eu lieu. En d'autres termes, les fiançailles juives étaient un engagement définitif, du moins pour les jeunes filles. Si elles quittaient leur fiancé elles étaient considérées comme adultères et punies comme telles. Le fiancé pouvait reprendre sa liberté par un acte de répudiation qui équivalait à un divorce. Fiancée, « la femme vivait encore dans la maison de ses parents et restait sous la *patria potestas*. Un an plus tard, se déroulait l'accueil à la maison, c'est-à-dire la célébration du mariage. C'est alors que Joseph dut constater que Marie se trouvait « enceinte par le fait de l'Esprit » (Mt 1, 18). Dans son premier panégyrique pour la fête de saint Joseph, Bossuet a cette phrase souvent citée : « Quand Jésus entre quelque part, il y entre avec sa croix ; il y porte avec lui toutes ses épines, et il en fait à tous ceux qu'il aime ». Il dit ceci à propos de l'angoisse de Joseph. De cette angoisse de Joseph, on peut tirer une leçon de prudence. Devant un événement qui le dépasse, il ne juge pas, ne condamne pas, il attend la lumière et agit de manière à ne blesser personne.

Mais ce que Matthieu anticipe sur la provenance de l'enfant, Joseph ne le sait pas encore. Celui-ci doit supposer que Marie a rompu leurs fiançailles et – selon la Loi – il doit l'abandonner ; à cet égard, il doit choisir entre un acte juridique public et une forme privée : il peut porter Marie devant un tribunal ou lui délivrer une lettre privée de répudiation. Joseph

choisit la seconde voie, afin de ne pas « la dénoncer publiquement » (v. 19). Dans cette décision, Matthieu voit un signe que Joseph était « un homme juste ».

Que signifie « homme juste » ? Dans la tradition biblique, le juste c'est celui qui observe intégralement la Loi (cf. Lc 1, 6) qui prescrit, en cas de divorce, de rédiger un acte de répudiation (cf. Dt 24, 1 ; Mt 19, 7). Joseph, le juste, ne devait-il pas appliquer ipso facto la Loi de Moïse ? Et pourtant, il n'envisage pas un acte de répudiation, comme prévoit la Loi, il préfère plutôt se séparer discrètement de son épouse (cf. Mt 1, 19). En quoi donc est-il juste ? Dans l'Ancien Testament, le juste c'est aussi celui qui pratique la miséricorde. Le juste prend pitié (cf. Ps 37, 21 ; 116, 5), il est l'ami des hommes (cf. Sg 12, 19). L'attitude de Joseph envers Marie montre bien qu'il est juste au sens miséricordieux. Il ne veut pas livrer Marie à la condamnation et prend sur lui la responsabilité du renvoi de sa jeune femme qui attend un enfant que l'opinion publique croira être le sien. Il ne veut pas livrer Marie à la condamnation et prend sur lui la responsabilité du renvoi de sa jeune femme qui attend un enfant que l'opinion publique croira être le sien. Mais Joseph est aussi juste parce que fidèle à la volonté de Dieu qu'il tâchera de discerner à travers les songes (cf. Mt 1, 20 ; 2, 13.19). Il s'agissait d'un homme qui avait un respect total pour la volonté de Dieu et pour son action dans son existence. L'attitude de Joseph peut être ainsi décrite : Dieu est ici à l'œuvre, je dois le laisser agir ; il faut que je me retire. C'est alors par respect et par crainte religieuse devant le mystère de Dieu que Joseph veut se retirer.

Et Joseph sort du doute grâce à l'ange qui lui apparaît en songe. Encore une fois se présente à nous un trait essentiel de la figure de saint Joseph : sa faculté de percevoir le divin et sa capacité de discernement. Seulement à une personne profondément attentive au divin, dotée d'une particulière sensibilité pour Dieu et pour ses voies, le message divin peut être révélé de cette manière. Et la capacité de discernement est nécessaire pour reconnaître s'il s'agissait seulement d'un rêve ou si le messager de Dieu était vraiment venu à lui et lui avait parlé.

Le message qui lui est transmis est bouleversant et réclame une foi exceptionnellement courageuse. Matthieu avait dit auparavant que Joseph en était à « considérer intérieurement » (*enthymêthentos*) la question de la juste conduite à tenir devant la grossesse de Marie. Nous pouvons donc imaginer combien il lutte intérieurement avec ce message inouï du songe : « Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre chez toi Marie, ta femme : car ce qui a été engendré en elle vient de l'Esprit saint » (Mt 1, 20).

Joseph est interpellé explicitement comme fils de David. Par là, il lui est indiqué en même temps le devoir qui lui est assigné dans cet événement : en tant que destinataire de la

promesse faite à David, il doit se porter garant de la fidélité de Dieu. Jésus est fils de David par Joseph. « Ne crains pas » d'accepter cette tâche qui peut vraiment susciter la crainte. « Ne crains pas » - c'est ce que l'ange de l'Annonciation avait dit aussi à Marie. Avec la même exhortation de l'ange, Joseph est désormais impliqué dans le mystère de l'Incarnation de Dieu. L'ange apprend à Joseph que sa fiancée n'est pas une fiancée adultère.

La nouvelle de la conception de l'enfant par la vertu du Saint-Esprit est suivie d'une charge : « Marie enfantera un fils et tu l'appelleras du nom de Jésus : car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés » (Mt 1, 21). Avec l'invitation à prendre avec lui Marie comme épouse, Joseph reçoit l'ordre de donner un nom à l'enfant et ainsi l'adopter juridiquement comme son fils. C'est le même nom que l'ange avait aussi indiqué à Marie comme nom de l'enfant : Jésus. Le nom Jésus (*Jeshua*) signifie : JHWH est salut. Le messager de Dieu, qui parle en songe, précise en quoi consiste ce salut : « Il sauvera son peuple de ses péchés ».

Et Matthieu rapporte que Joseph se réveilla et fit ce qui lui avait été commandé par l'ange du Seigneur. Il prit avec lui Marie, son épouse, mais il ne la « connut » pas avant qu'elle eût enfanté le Fils. Ainsi est souligné, encore une fois, que le Fils n'est pas engendré par lui, mais par le Saint-Esprit. Pour finir, l'évangéliste ajoute : « Et il l'appela du nom de Jésus » (Mt 1, 25). Quand Jésus vient, il n'apporte pas seulement sa croix et ses épines, il apporte d'abord sa présence et son amour, avec la certitude que le monde est sauvé.

Une nouvelle fois, Joseph nous est présenté ici très concrètement comme « un homme juste » : son être intérieurement attentif à Dieu devient spontanément obéissance. En homme juste, il suit le commandement de Dieu, comme dit le Psaume 1. Le commandement de Dieu est l'expression de sa volonté. Joseph obéit à la volonté de Dieu.

A travers ce texte de Matthieu, Joseph de Nazareth nous apparaît comme un homme de confiance. Dieu a fait confiance à Joseph en lui donnant la mission de prendre en charge son Fils et la mère de son Fils. Joseph a fait confiance à Dieu en acceptant cette mission, et en la réalisant dans un acte de foi sublime.

Conclusion

En faisant vœu d'obéissance, il faut rappeler que le religieux ou la religieuse non seulement s'engage à accomplir fidèlement la volonté de Dieu (ce qui est valable pour tous les baptisés !), mais aussi à rechercher et à reconnaître cette volonté à travers des médiations particulières comme les normes de l'Institut et les dispositions des communautés et des supérieurs. En d'autres termes, le religieux ou la religieuse vit dans un état de disponibilité permanente à la volonté de Dieu et de soumission à ceux que l'Eglise et Dieu lui-même choisissent comme médiateurs de cette volonté.

Mais comment doit-elle être l'obéissance ? Tout d'abord, l'obéissance de *discipline* ne suffit pas. Une communauté n'est pas un collège, et encore moins une caserne, ce n'est pas une usine ni une entreprise. Une autre obéissance inutile, et qui est même fautive, est l'obéissance de *complaisance*. Un autre type inapproprié d'obéissance est l'obéissance de *convenance*, quand on se soumet pour ne pas avoir davantage de soucis. Que serait alors l'obéissance ? Une manœuvre, un calcul, une ruse pour rester le plus possible tranquille.

La véritable obéissance est motivée par la foi et implique une adhésion personnelle totale. Cette obéissance doit être « active et responsable » comme l'affirme le Concile Vatican II (PC 14). L'obéissance doit être avant tout « active ». Cela signifie qu'elle doit comporter un engagement personnel, libre et conscient de faire ce qui est proposé en y mettant toutes les énergies de l'esprit et de la volonté.

L'obéissance doit également être « responsable ». C'est la conséquence de l'engagement personnel actif. Nous nous sentons personnellement engagés et personnellement impliqués. Nous nous sentons donc responsables au premier chef de ce qui se fait, nous en acceptons les conséquences et nous sommes prêts à en rendre compte personnellement, sans nous décharger continuellement sur les supérieurs de la responsabilité de nos actes.

Père Valentin NTUMBA KAPAMBU, ocd.